

07 février 2024

Conseil Municipal Budget primitif 2024



ville de
Bourg-la-Reine

Vivre et Entreprendre

1. Introduction et priorités
2. Budget de fonctionnement
3. Budget d'investissement
4. Synthèse

Introduction et priorités

Le budget primitif est en équilibre sur les 2 sections

- **En fonctionnement**

- Budget de 40,6 M€ dont 40,1 M€ de budget réel et 0,5M€ de budget d'ordre

- **En investissement**

- Budget de 26,9 M€ dont 26,2 M€ de budget réel et 0,7 M€ de budget d'ordre

Soit un montant total de 67,5 M€

Seul le budget réel est présenté dans la suite des diaporamas.

Amplifier la dynamique de Ville durable

Préserver la santé et la solidarité entre les réginaburgiens

Développer l'excellence éducative et sportive de Bourg-la-Reine

Maintenir l'esprit village de Bourg-la-Reine

Assurer la sécurité de tous les réginaburgiens

Construire la ville de demain avec les réginaburgiens

Faire rayonner la culture et le sport

Simplifier la relation des citoyens avec le service public.

Budget de fonctionnement

37,2 M€ de dépenses réelles

012 - Les dépenses de personnel = 18,3 M€

- Evolution de 3,14% par rapport au réalisé 2023
- Dont intégration de +1,5% d'évolution du point d'indice et d'une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat

011 - Les dépenses de gestion = 8,2 M€

65 - Les autres charges de gestion = 9 M€

- dont 6,6 M€ de fonds de compensation et 1 M€ de subventions aux associations

(014 - 66 - 67 - 68) Les autres charges = 1,7 M€

- constituées notamment des fonds de péréquation pour 0,5M€ et de frais financiers pour 0,7M€.

40,1 M€ de recettes réelles

73 - La fiscalité : 29,2 M€

- Les recettes sont constituées des impôts locaux (TF et compensation TH), de l'attribution de compensation, des droits de mutation, de la taxe sur l'électricité.
- Evolution de 3,9% loi de finances et 1% d'évolution physique

70 - Les recettes tarifaires : 4 M€

- Les recettes tarifaires sont composées de la facturation des crèches, de l'accueil périscolaire (matin, soir, mercredi, vacances scolaires), de la restauration scolaire, et plus généralement de l'ensemble des services offerts par la collectivité (sport, culture, etc.). Evolution de 4% sur les prestations cantines et périscolaires

(013 – 75) Les autres recettes : 2 M €

- Elles portent notamment sur les délégations de service public (marché et stationnement), les loyers, les charges exceptionnelles, les remboursements de charges de personnel


74 - Les subventions : 4,9M €

- Elles correspondent notamment à la dotation forfaitaire, les participations de la CAF, les participations et compensations du département .

Budget d'investissement

Les projets structurants et prioritaires

17,6 M€



Complexe sportif des
Bas-Cocquarts et
autres : 0,5M €

- Jardin des rosiers,
- Géothermie
- Ecole Fontaine Grelot



Campus de l'Enfance -
Faïencerie

• (16,7M€)

Les projets de
désimperméabilisation
et de végétalisation
0.4M€



Les autres investissements

5,9M€

Les travaux (rénovation énergétique des bâtiments; vidéoprotection, investissement courant) = 3,7 M€

Accompagnement du logement social = 1,8M€

La numérisation des services = 0,4M€

Le financement de la section d'investissement

23,3 M€

14,6M€

Des recettes
liées à des
cessions

4,6M€

Des subventions

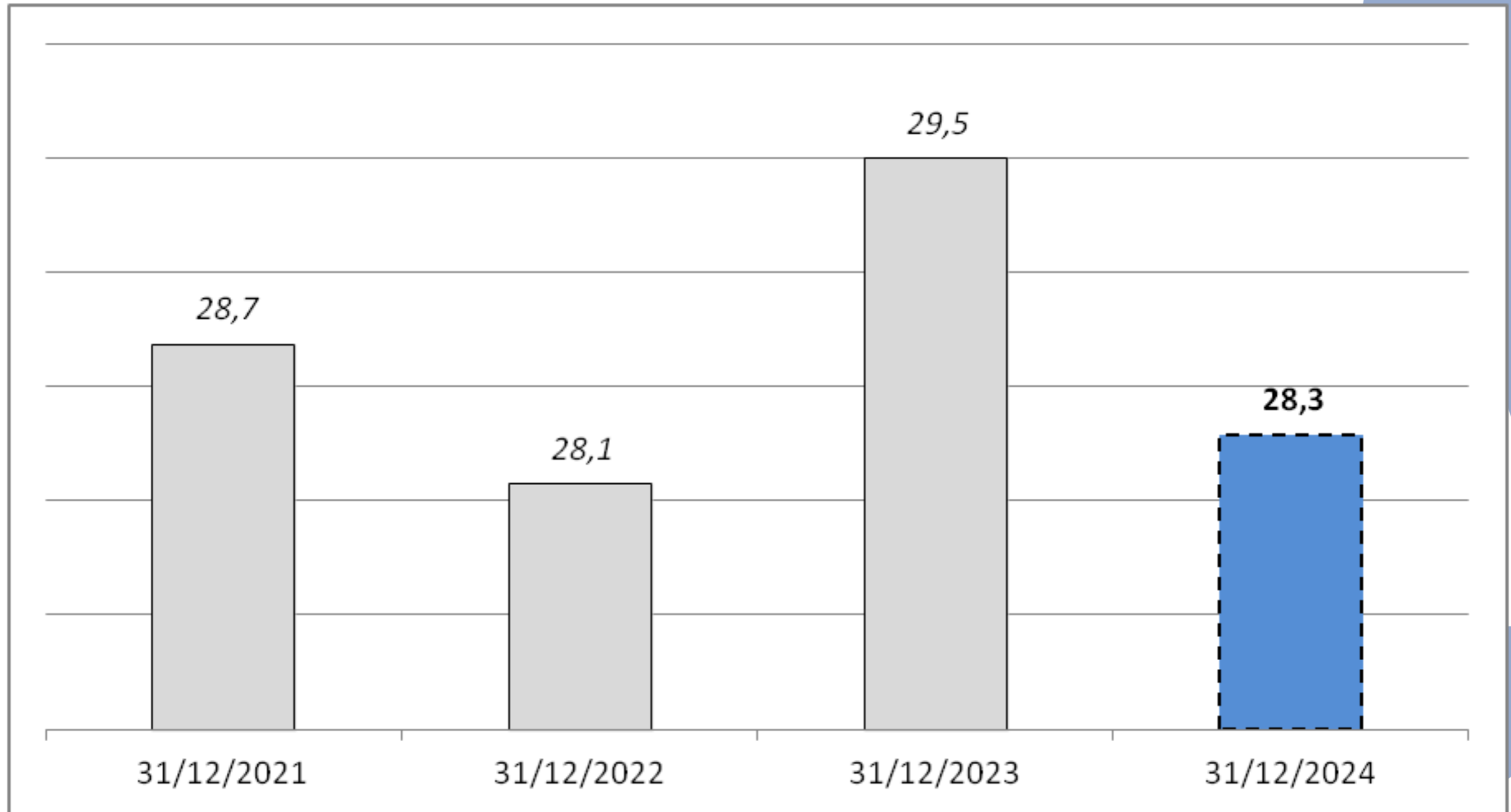
1,7M€

Le recours à de
nouveaux
emprunts

2,4M€

FCTVA et
Taxe
d'aménagement

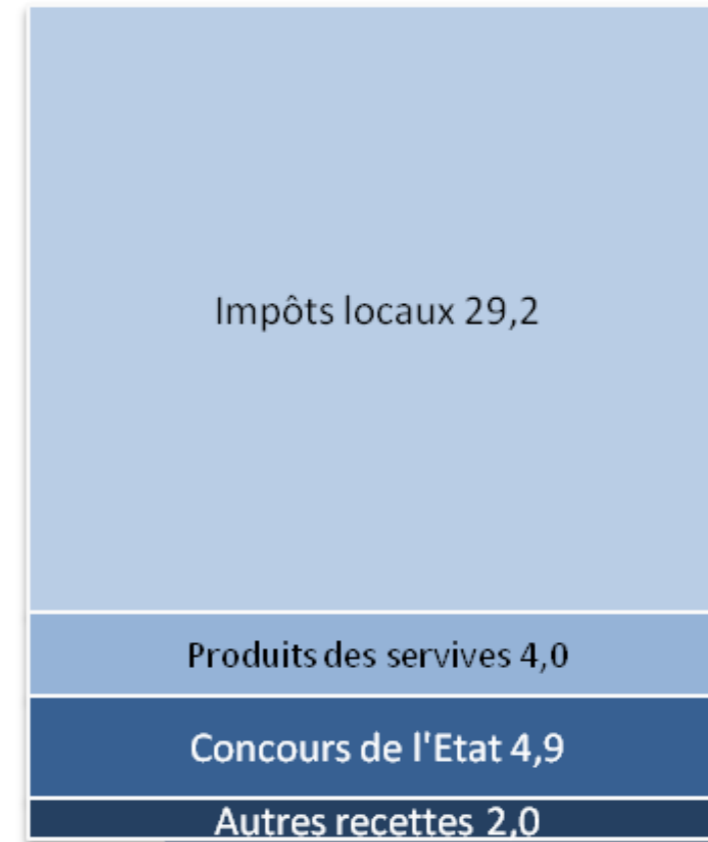
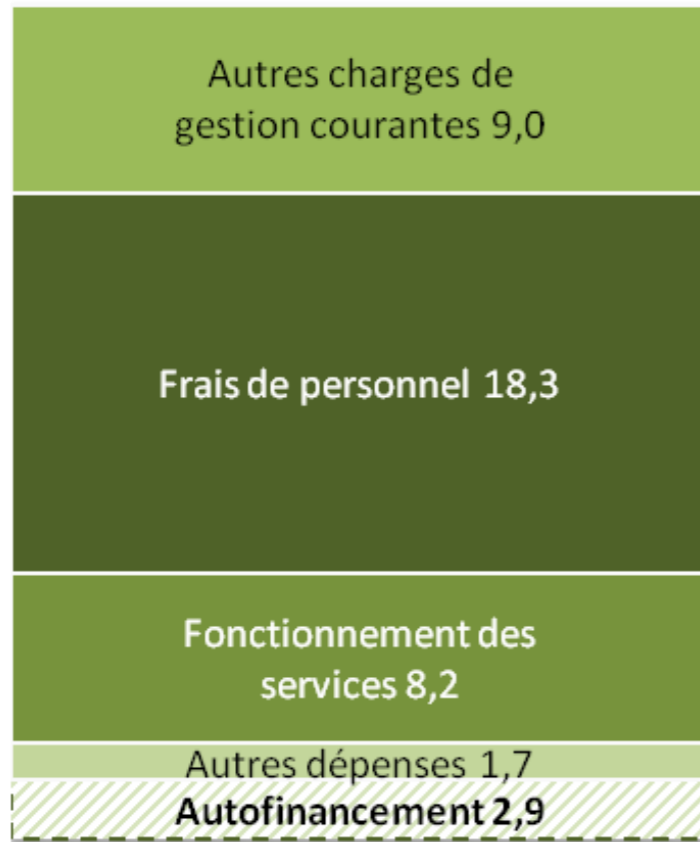
Evolution 2021 - 2024 de la dette de la ville au 31 décembre



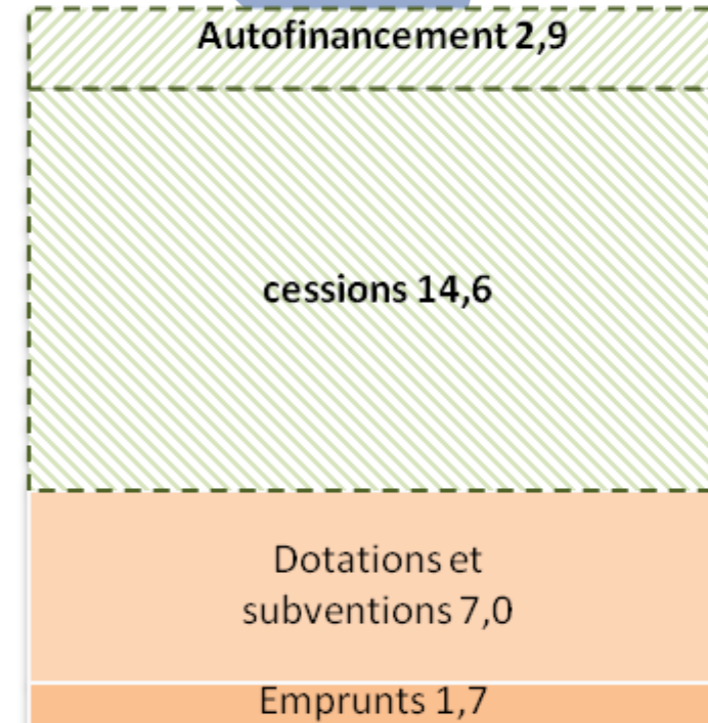
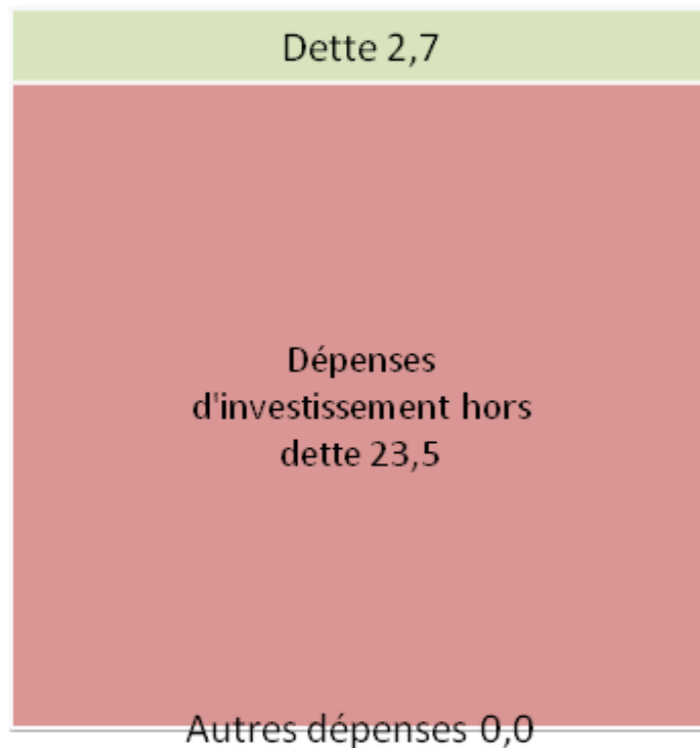
Synthèse



Budget de fonctionnement (réel) : 40,1 M€



Budget d'investissement (réel) : 26,2M€



Merci de votre attention

**Mairie de Bourg-la-Reine
6, boulevard Carnot
92340 BOURG-LA-REINE
www.bourg-la-reine.fr**